

SYNERGIE WALLONIE
POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES asbl
500/23 rue de Gembloux
5002 - Namur

Les politiques temporelles

*Un vecteur de l'égalité femmes/hommes
et un outil de renouvellement de
l'action publique centré sur la qualité
de vie des citoyen-ne-s*

Décembre 2016



De la prise en compte de l'articulation des temps sociaux dans l'action publique en Belgique francophone

I. Le temps : une préoccupation commune et un révélateur d'inégalités

Le temps se complexifie particulièrement depuis le siècle dernier : l'industrie se diversifie et accélère les rythmes de production et de service, les horaires de travail se morcellent, les temps de déplacements augmentent et les sollicitations en tous genres se multiplient (associatif, politique, syndical, sportif, culturel, caritatif, etc.), aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Des choix, régulièrement contraints et par conséquent frustrants, sont à opérer et font ressentir un « manque de temps ».

Si ce phénomène touche tous les individus, force est de constater que les **difficultés pour parvenir à un équilibre satisfaisant des temps de vie** sont non seulement liées aux facteurs socioéconomiques mais affectent aussi différemment les femmes et les hommes. L'analyse des temps¹ est, en effet, **profondément révélatrice des inégalités de genre**, fournissant une illustration de l'évolution de notre société et des déséquilibres qu'elle engendre : alors que les femmes ont progressivement investi la sphère professionnelle traditionnellement occupée par les hommes, elles continuent à prendre majoritairement en charge la sphère domestique et familiale.

Que peut faire une ville, une région, une agglomération ou encore un bassin d'emploi face à ces considérations ? Synergie Wallonie plaide pour la mise en place de véritables « politiques temporelles » permettant d'**agir concrètement sur la conciliation, l'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle**, et de participer à la perspective d'une société plus égalitaire entre les femmes et les hommes. Cela implique de **faire la part belle à la qualité de vie des individus** et nous amène, par conséquent, à réfléchir à la manière de tenir compte des aspirations des citoyen-ne-s.

II. Les politiques temporelles : prendre en compte les rythmes de vie dans l'action publique

Les politiques temporelles, ou politiques des temps de la ville, sont expérimentées avec succès dans de nombreuses villes d'Italie (Bergame, Milan...), de France (Paris, Lyon, Lille, Rennes..., réunies au sein du réseau Tempo Territorial) ou encore d'Espagne (Barcelone, Bilbao...), notamment via la création de « Bureaux des Temps », dispositifs chargés de mettre en œuvre des solutions concrètes aux problèmes d'articulation, de conciliation des rythmes et des temps sociaux. Il s'agit de **politiques structurelles et transversales agissant à la fois sur les préoccupations individuelles** (gérer les temps de travail, en famille, de loisirs, de transports, etc.) **et les enjeux collectifs** (mobilité, accès aux services communaux, gardes d'enfants, aménagement de l'espace public, rythmes scolaires, etc.).

La réussite d'une démarche « temporelle » réside entre autres dans la richesse des **diagnostics** appliqués aux territoires concernés. Une bonne connaissance des caractéristiques locales s'appuie sur un **réseau d'informateurs comprenant les élu-e-s, les agents des**

¹ Voir par exemple la récente enquête « Emploi du temps » réalisée en Belgique : <http://www.time-use.be>.

services communaux, le tissu associatif, les partenaires sociaux mais aussi les citoyen-ne-s via des mécanismes de consultation ou de participation directe. Ce n'est donc pas une politique « miracle » ou « clé sur porte » dans la mesure où elle est destinée à être adaptée aux besoins, désirs et spécificités du contexte local.

Accompagné d'une démarche féministe, le temps représente avant tout une porte d'entrée pour renouveler la manière de penser l'action publique, d'améliorer l'exercice de la démocratie dans nos territoires. Chaque citoyen-ne – comme chaque responsable politique – est très certainement à même de citer de nombreux exemples concrets de problèmes de temporalités au quotidien, tirés du territoire où il vit et/ou travaille. Cependant, les pouvoirs publics s'attardent en réalité assez peu sur les dimensions temporelles de manière formelle et intégrée.

Pourtant, des initiatives existent (réduction du temps de travail, accueil de la petite enfance, adaptation des heures d'ouverture des administrations) mais paraissent insuffisantes et ne font l'objet d'aucune approche globale, intégrée, transversale. La mise en œuvre de politiques temporelles permettrait dès lors de promouvoir ces initiatives mais aussi d'en développer d'autres – en « décalant le regard » – parmi un très large éventail de projets possibles : déplacements interentreprises, réhabilitation d'un quartier, gestion des conflits spatio-temporels liés à la vie nocturne, organisation du télétravail, rénovation d'une gare...

Autant de thèmes touchant directement aux préoccupations concrètes des citoyen-ne-s.

III. De la nécessité d'un portage politique fort au sein d'un véritable projet de société

Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes travaille actuellement à se positionner en tant que promoteur des politiques temporelles (actuellement, la Ville de Verviers se lance formellement dans la démarche avec notre collaboration), que centre de ressources et d'expertise (recherche-action pour le Ministère des Droits des femmes, création d'un guide méthodologique à destination des villes) et qu'instigateur d'un réseau d'organismes dont les activités et/ou préoccupations entretiennent des points communs avec ces thématiques (Ligue des Familles, Université des Femmes, IWEPS, Femmes Prévoyantes Socialistes, Vie Féminine, chercheurs universitaires, ACRF Femmes en Milieu Rural, réseau des entreprises de *coworking* en Région Wallonne, Forum Belge pour la Prévention et la Sécurité Urbaine...). Tout cela est entrepris afin de favoriser, dans le futur, les échanges d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques entre les différents acteurs politiques, économiques et de la société civile, tous concernés de près ou de loin par les questions temporelles et de genre.

Cependant, nos recherches et nos contacts avec des villes européennes font ressortir toute l'importance d'un portage politique fort dans la bonne mise en œuvre des politiques temporelles. De par leur caractère transversal et collaboratif, celles-ci doivent être intégrées à un projet politique plus global, voire à un véritable projet de société. Elles sont centrées sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyen-ne-s via des aspects très concrets (améliorer l'accès aux services, désengorger un axe de transports, libérer des places dans les lieux d'accueil de la petite enfance) mais s'insèrent également dans des objectifs plus généraux de bien-être, de développement durable, d'égalité des chances, d'économies budgétaires ou

encore de cohésion sociale. Elles représentent aussi une opportunité de concrétiser plus encore les désirs de **décloisonnement de l'action publique** en favorisant les partenariats.

Outre sa propriété de préoccupation quasi universelle, le temps représente une force dans la mesure où il peut être appréhendé tant qualitativement que quantitativement. Il est chiffrable, objectivable, tout comme les répercussions engendrées par les actions menées : réduction du temps passé dans les transports, diminution des émissions de CO₂, diminution des coûts de sécurité sociale liés au stress/*burnout*, augmentation du temps passé en famille, en engagement citoyen, en participation politique, etc.

Si les villes sont habituellement les premières actrices des politiques temporelles, **tous les niveaux de pouvoir peuvent agir sur les rythmes de vie.** Tous les problèmes ne vont pas se résoudre à l'**échelon communal** mais la création de Bureaux des Temps permettrait d'agir par **projets concrets**, de sensibiliser les acteurs concernés à la nécessité d'une meilleure articulation des temps sociaux et de **faire remonter des constats, enjeux et revendications aux autres niveaux de pouvoir**, afin d'alimenter le dialogue entre ceux-ci. En outre, si un projet de politique temporelle ne va pas forcément être directement conçu pour lutter contre l'égalité F/H, il doit cependant, dans tous les cas, s'accompagner d'une **réflexion genrée, d'actions de sensibilisation, de luttes contre les stéréotypes et les préjugés.** En d'autres termes, d'en faire un outil concret de *gendermainstreaming*.

Pour mener à bien ces objectifs à court, moyen et long terme, **le soutien des responsables politiques et leur engagement apparaissent comme essentiels.** Au-delà des possibilités de mises en œuvre de projets locaux au sein de communes formellement désireuses de prendre en compte la qualité de vie des individus de tous âges, genres et catégories sociales confondues, nous demandons également que les questions temporelles fassent l'objet d'une **approche intégrée** (telle que recommandée par l'Union Européenne et la Charte de Leipzig) et soient inscrites dans les projets en cours ou à venir : les Plans de Cohésion Sociale, les Programmes de Développement Urbain, les Programmes Stratégiques Transversaux, le Schéma de Développement de l'Espace Régional, etc.

Il s'agira également de **soutenir les ambitions en matière d'égalité**, notamment concrétisées par la création récente et applaudie d'un Ministère des Droits des femmes au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ministère encourageant d'ailleurs explicitement les villes et communes à s'engager dans les démarches temporelles. **Alors qu'un consensus semble bel et bien présent au sein de la société civile pour que ces thématiques deviennent de réelles priorités politiques, nous attendons désormais un soutien fort et clair des pouvoirs publics.**

Rendez-vous sur synergie-wallonie.org pour retrouver nos communications et publications !

Reine Marcelis
Présidente
reine.marcelis@skynet.be
0489/58.21.34

Baptiste Dethier
Assistant
info.synergiewallonie@gmail.com
0496/21.13.47